Chaire de recherche Jacques-Parizeau
en politiques économiques
HEC MONTRÉAL

# Is the elasticity of taxable income mostly an income effect?*

**Sommaire français**

Xavier Dufour-Simard, Pierre-Carl Michaud et Michael Smart

Cahier de recherche n° 4
Mars 2025

Les opinions et analyses contenues dans les cahiers de recherche de la Chaire ne peuvent en aucun cas être attribuées aux partenaires ni à la Chaire elle-même et elles n'engagent que leurs auteurs.

**Les partenaires de la Chaire de recherche Jacques-Parizeau en politiques économiques**

Banque CIBC
Banque Nationale
Beneva
BMO Groupe financier
Caisse de dépôt et placement du Québec
CGI
Cogeco
Desjardins
Énergir
Fonds de solidarité FTQ
Groupe Banque TD
Héroux-Devtek
Ministère des Finances du Québec
Québecor
RBC Fondation

© 2025 Xavier Dufour-Simard, Pierre-Carl Michaud et Michael Smart. Tous droits réservés. Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©. Dépôt légal du cahier de recherche : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada, 2025. ISSN 2817-4887

# Motivation

Cette étude réexamine l'estimation de l'élasticité du revenu imposable (*elasticity of taxable income*, ou ETI), soit la réactivité du revenu imposable à la taxation, un paramètre clé pour évaluer les effets des politiques fiscales sur le bien-être et les recettes fiscales. Les recherches existantes montrent que les contribuables à hauts revenus réagissent davantage aux changements fiscaux.; l'étude investigue si cela reflète une hétérogénéité inhérente dans les effets de substitution — soit la réduction du revenu déclaré en raison des changements au taux marginal d'imposition — ou si cela est principalement dû aux effets de revenu, si les changements fiscaux entraînent de fortes baisses du revenu (par exemple, par le biais des taux d'imposition moyens) et influencent le comportement de déclaration de revenu. En utilisant un estimateur par triple différence (DDD) et la méthode analogue en contexte d'estimation par variable instrumentale, l'étude démêle ces effets et offre de nouvelles perspectives sur les effets des réformes fiscales sur les individus à hauts revenus ainsi que sur les recettes fiscales. Les résultats ont des implications pour la progressivité optimale de l'impôt et les taux supérieurs maximisant les recettes.

# Analyse

L'étude utilise un estimateur par triple différence (DDD) pour distinguer les effets de revenu et de substitution des réformes fiscales. Elle analyse les changements fiscaux dans quatre provinces canadiennes (Ontario, Québec, Alberta et Colombie-Britannique) entre 2013 et 2016, où les taux d'imposition et les seuils des tranches de revenu supérieures ont été modifiés à différents moments. Ce design contrôle pour les chocs macroéconomiques et les tendances spécifiques aux provinces en comparant les contribuables affectés par les réformes fiscales à ceux des provinces non réformatrices, dans les parties non touchées de la distribution des revenus et dans les années sans réforme.

En utilisant 7,6 millions d'observations de contribuables-années provenant du fichier maître T1 des particuliers, l'étude suit les changements dans le revenu imposable déclaré, les taux marginaux d'imposition et les taux d'imposition moyens sur des périodes de quatre ans. La stratégie d'estimation utilise des variables instrumentales pour corriger l'endogénéité, garantissant que les réponses observées du revenu déclaré sont réellement liées aux changements fiscaux plutôt qu'aux fluctuations de revenus qui retournent vers leur moyenne. En exploitant les différences de seuils et de taux des tranches d'imposition entre les provinces, l'étude isole l'effet de revenu — lié aux changements des taux d'imposition moyens — de l'effet de substitution, qui dépend des taux marginaux d'imposition, fournissant ainsi une compréhension plus claire du comportement des contribuables en réponse à la fiscalité.

# Résultats

- **Les contribuables à hauts revenus réduisent leur revenu imposable déclaré après des augmentations d'impôts**, mais cette réponse est principalement due aux effets de revenu (découlant des **seuils d'imposition et des taux d'imposition moyens) plutôt qu'aux ajustements aux taux marginaux d'imposition** (ou effets de substitution).
- **L'effet de revenu est substantiel;** une augmentation d'un point de pourcentage du taux d'imposition moyen d'un contribuable entraîne une diminution de 2,4 % du revenu imposable déclaré.
- **L'effet de substitution estimé, ou élasticité, lorsque aucun effet de revenu n'est permis** (« ETI non compensée ») est de **0,10 pour les revenus inférieurs à 200 000$ et de 0,98 au-dessus de ce montant**; lorsque l'effet de revenu que nous estimons est inclus, l'élasticité de substitution (« ETI compensée ») est plutôt de **0,17 sous 200 000$ et de 0,63 au-dessus de ce montant**.
- Le graphique ci-dessous montre la réactivité estimée des recettes fiscales à une petite augmentation (« locale ») des taux marginaux d'imposition au Canada à différents niveaux de revenu imposable, les zones ombragées représentant l'incertitude. La partie en rouge, qui tient compte de nos estimations des effets de revenu, indique que le potentiel de génération de recettes est négatif dans la plage de revenus élevés considérée (100 000$ - 450 000$). Négliger les effets de revenu (dans la partie en bleu) suggère qu'une hausse des taux marginaux d'imposition au bas de cette plage pourrait augmenter les recettes, mais ce résultat disparaît lorsque les effets de revenu sont pris en compte.

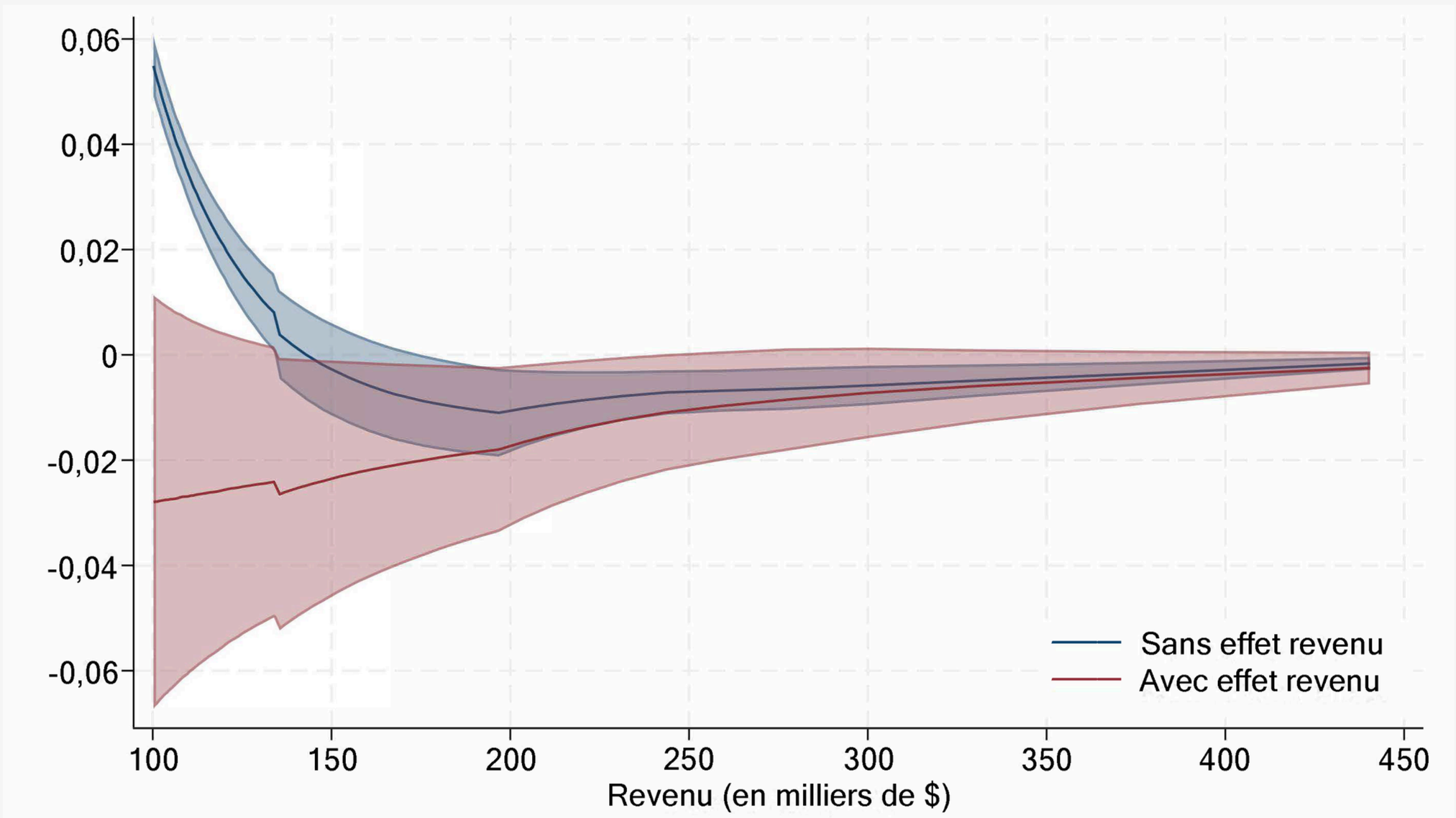


*Variation estimée des recettes fiscales générée par une augmentation marginale des taux marginaux d'imposition dans le voisinage de chaque niveau de revenu*

# Conclusion

L'étude constate que les contribuables à hauts revenus ne sont pas plus réactifs aux changements fiscaux en raison de plus grands ajustements aux taux marginaux d'imposition. Leur réaction plus forte résulte principalement des effets de revenu et de la visibilité de l’impôt, mesurée par les taux d'imposition moyens. Ce résultat a des implications pour la politique fiscale :

- Il suggère que les décideurs devraient considérer la visibilité de l’impôt et la perception des contribuables lors de la conception des politiques fiscales des tranches supérieures, car les réactions sont influencées par la visibilité et l'impact des changements fiscaux – et la manière dont ceux-ci se reflètent dans les taux d'imposition *moyens*.

- Il soulève la question de savoir si les taux d'imposition supérieurs actuels auCanada se trouvent du côté efficace de la courbe de Laffer (c.-à-d. s’ils génèrent efficacement des recettes).